

MOBILISATION

Accaparement des terres: il faut agir!

Derrière cette terminologie récente se cache un phénomène mondial engagé depuis quelques années mais qui s'est accéléré depuis la dernière crise financière et l'envolée du prix des denrées alimentaires qui s'ensuivit. Elle a attisé la soif des spéculateurs relayés par des fonds de placement gérés le plus souvent par des Banques (UBS, Crédit Suisse, Banque Pictet, Sarasin, Julius Bär...).



Plusieurs dizaines de manifestants se sont positionnés devant l'entrée de l'hôtel Kempinski qui accueillait la «conférence des accapareurs».

De quoi s'agit-il?

L'accaparement de terres est l'achat ou de la location de terres à long terme (plus de 50 ans) concernant des surfaces d'au moins 10'000 hectares (soit la moitié du canton de Genève). Rien qu'en 2009, l'accaparement des terres a représenté 10 fois la surface de la Suisse ou 45 fois sa surface agricole! Des millions d'hectares ont ainsi déjà été investis principalement en Afrique: Soudan, Éthiopie, Sierra Léone, Bénin, Madagascar... mais aussi en Amérique latine. Nombre de ces pays sont également victimes régulières de crises alimentaires. On prétend que l'ensemble de ces terres représente aujourd'hui la moitié de la surface cultivable de la Chine, ce qui situe bien l'ampleur du phénomène. Les principaux pays engagés dans l'achat sont la Corée (via l'entreprise DAEWOO) et des capitaux souverains des pays du Golfe, de la Chine, de l'Inde, d'Israël... et ce phénomène prend de l'ampleur en raison des bénéfices attendus sur ces investissements.

Cette main-mise est loin d'être innocente. Sont visées les terres dont l'acquisition pose le moins de problèmes possibles: où les acquéreurs profitent d'un certain vide juridique en matière de propriété et dont le prix est forcément plus bas. On comprendra sans peine pourquoi le continent africain est le principal visé dans ces opérations. Des arrangements en sous-main avec des chefs de villages ou des gouvernements - arrosés au passage - facilitent le plus souvent les transactions. Il faut souligner que les contrats liés à ces acquisitions incluent l'eau nécessaire à la mise en culture de ces surfaces. C'est bien sûr un type d'agriculture industriel très mécanisé que

l'on va mettre en œuvre et qui suscite d'ailleurs beaucoup d'intérêt de la part de l'industrie des machines. Ce type d'agriculture n'a besoin que de peu de main d'oeuvre et pour l'essentiel d'une main d'oeuvre précaire et saisonnière. C'est dire que ce pseudo-développement ne saurait profiter aux populations indigènes d'autant que l'essentiel des productions envisagées sont destinées à l'exportation. Les populations nomades sont tout particulièrement exposées à ce phénomène d'accaparement et sont sérieusement menacées: n'ayant pas de territoire vraiment défini et même si les transhumances annuelles sont ancestrales, elles ne bénéficient d'aucune garantie et ne sont au bénéfice d'aucun titre de propriété quelconque. De plus, l'emploi programmé de pesticides, d'engrais et d'OGM risque de compromettre à long terme la fertilité de ces territoires. Les pollutions inhérentes à ce mode de cultures dégraderont les lacs, les nappes et les cours d'eau mettant en danger la santé des populations locales.

Ce tableau rapidement brossé montre l'impact négatif que va générer ce phénomène sur les populations locales, premières victimes de ces acquisitions sauvages. Ces dernières privent le plus souvent la population rurale de ses moyens d'existence, aggravent le problème de l'eau, déstructurent les sociétés locales et viennent aggraver leurs conditions d'existence, les livrant à la pauvreté.

Réglementation du phénomène?

Quelques voix, cependant, tentent de s'élever même à la Banque mondiale et dans certaines grandes institutions internationales pour adjoindre à ces

transactions une dimension éthique par la signature d'une Charte. Mais le caractère volontaire de ces Chartes ne saurait constituer des garanties suffisantes pour les populations concernées. Il y a lieu que ces investissements soient sinon interdits du moins sévèrement surveillés et de manière suffisamment coercitive pour éviter aux populations d'en faire les frais. Ces dernières doivent pouvoir se prononcer sur l'opportunité et les conséquences de ces investissements pour leur avenir proche et lointain. La Via Campesina suit de très près, avec ses alliés, les processus de tentative de réglementation au niveau mondial.

Rôle de la place financière suisse

La Suisse, en tant que plate-forme financière d'importance, propose sur le marché des capitaux des fonds d'investissement dont l'objectif consiste à prendre le contrôle de surfaces les plus vastes possibles dans un but soit purement spéculatif - où les terrains sont laissés «en dormance» dans l'attente de voir leur prix s'envoler à la faveur des crises à venir -, soit pour développer des monocultures de canne à sucre ou de jatropha pour la production d'agrocarburants, soit pour la production de maïs ou de soja pour le marché mondial afin de ravitailler le cheptel des pays développés.

Des «sessions» ou pseudo séminaires de formation sont régulièrement tenus afin d'orienter les investisseurs vers ces nouveaux marchés porteurs. Ils ont notamment lieu à Genève, en raison de sa qualité de plaque tournante du commerce agricole mondial où de nombreuses sociétés se sont installées avec l'aide d'avantages fiscaux. Le but de ces séminaires est très clairement annoncé sur papier glacé: la recherche de capitaux pour ces juteuses affaires. Une attention toute particulière est portée en direction des fonds et caisses de pension, régulièrement invitées à cause des sommes colossales qu'ils ont à gérer et que le rendement de ces investissements pourraient intéresser.

Comment agir au plan local?

La dernière rencontre organisée, la «JetfinAgro conférence 2011», pour ces investisseurs d'un nouveau genre, a eu lieu le 7 juin dernier à Genève. La «coalition genevoise contre l'accaparement des terres» qui regroupe des syndicats paysans (dont Uniterre), des syndicats ouvriers (L'Autre syndicat, SiT, Unia, UITA), des organisations de la société civile (ATTAC, coordination climat et

justice sociale, ...), des ONG (Cetim, Pain pour le Prochain, FIAN, cotmec...) a décidé de se mobiliser pour dénoncer la tenue de cette réunion et l'appui de l'État de Genève à celle-ci. Une conférence de presse et une manifestation ont eu lieu devant le Grand Hôtel Kempinski.



Les manifestants se sont fait entendre par les confédérés.

Elles avaient pour but de sensibiliser l'opinion à ces manoeuvres financières. Parallèlement, le Gouvernement genevois fut interpellé de trois manières: via un courrier adressé par la coalition, par une interpellation urgente déposée par le député UDC Eric Leyvraz et par une motion déposée par le député des Verts Christian Bavarel. Chacune de ces actions avaient pour objectif d'obtenir des éclaircissements sur l'implication du Canton à cette conférence. Elles ont également dénoncé l'incohérence de la politique de l'exécutif cantonal: d'une part le soutien au développement durable et aux Droits Humains et d'autre part, l'appui, en étant sponsor officiel de cette conférence, à l'activité d'accaparement des terres. La coalition a également demandé que les fonds de pension de la Ville et de l'État n'investissent pas dans ce type de business et réorientent leurs investissements vers l'économie sociale et solidaire.

*Alexis Corthay, président Uniterre
Genève*

Une PUB à insérer?

021 601 74 67